

Il vous est effectivement possible de nous transmettre votre mémoire, dans lequel cas il sera placé sur le Registre canadien d'évaluation environnementale. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.ceaa.gc.ca/050/DocViewer_f.cfm?SrchPg=2&DocumentID=15866

Je vous invite également à le transmettre à la commission une fois que celle-ci sera établie et qu'elle invitera le public à soumettre des mémoires. Cette étape sera annoncée publiquement quelque temps à l'avance et est pour le moment prévue pour l'automne prochain.

N'hésitez pas à me contacter en cas de besoin.

Salutations,

Dominic Cliche

Gestionnaire de commission | Panel manager
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Canadian Environmental Assessment Agency
160 Elgin, 22e étage | 22nd floor, Ottawa Ontario K1A 0H3
(613) 948-1787 | télécopieur / fax (613) 957-0941
dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca

-----Original Message-----

From:]

Sent: July 7, 2006 9:56 PM

To: Cliche,Dominic [CEAA]

Subject: Rabaska

Bonjour M. Cliche,

Nous sommes un organisme de la ville de Lévis et nous avons écrit un mémoire sur la future construction d'un port méthanier Rabaska à Lévis et sur ses impacts sur nos activités. Nous aimerions savoir si on peut vous poster notre mémoire même si la date du 13 mars 2006 est passée.

Bien à vous,